

# Appel à communication

## Contexte et justification

Les technologies de l'information et de la communication, de formes et d'usages de plus en plus variés, ont changé le mode de production, de collecte, de traitement, de stockage et de recherche de l'information ainsi que les modes de vie sociale et professionnelle. Il n'y a pas de professions aujourd'hui qui opèrent sans technologies de l'information et de la communication ; des secteurs d'activités entiers tiennent ou sont nés grâce à ces technologies dont la part dans la production de la richesse nationale est de plus en plus croissante. Les entreprises et les administrations collectent plus de données personnelles ou produisent des données dont l'accès par les citoyens peut alimenter la recherche ; des cadres législatifs et institutionnels sont mis en place pour garantir les activités des différents acteurs en même temps que les droits des citoyens, la souveraineté et la sécurité de l'Etat. Les termes *économie de l'information* et *économie numérique* ont été utilisés pour qualifier l'influence de l'information et du numérique sur la production de la richesse dans un monde post-industriel. C'est pour ces raisons que la deuxième édition de la Conférence *Information, Bibliothèques & Archives* se consacre à la gouvernance de l'information et du numérique.

## Essai de définitions des concepts

Aujourd'hui, le terme *information* est devenu « caméléonesque » (Le Coadic, 1994). Cependant, le sens qui retient l'attention dans ce contexte est celui relatif « à la cognition et à la communication humaines » (Le Coadic, 1994) et plus précisément, d'une part, l'information scientifique et technique définie comme la « connaissance produite par et pour les sciences et les techniques et enregistrée sur un support papier ou électronique » (Cacaly et al., 2004) ou encore « l'ensemble des données et publications sur lesquelles se nourrit, s'appuie et se prolonge un travail de recherche » (Noël, 2010), et d'autre part, l'information spécialisée ou professionnelle entendue comme l'information que produit ou reçoit l'entreprise ou l'administration dans le cadre de ses activités (Cacaly et al., 2004). C'est aussi dans ce contexte que le concept de la donnée (data) prend de plus en plus d'importance. Pour l'entreprise, elle est devenue le moteur de la relation clients et de toute la stratégie de marketing. Pour les gouvernements, sa gestion devient complexe et doit être encadrée. On parle de 'big Data', données massives, mais également de data analytics (analytique des données) qui aide à non seulement collecter les données, mais également à les traiter aux fins d'identifier de nouvelles opportunités d'usage et de service (Botelho et Bigelow, 2021). Ces données sont stockées dans les data centers et « dans les nuages », donnant naissance à d'autres concepts et outils tels que les centres de données, l'informatique dans les nuages (data clouds), gouvernance de la donnée, open data ou

open government. Au regard de l'importance grandissante de la donnée, le Gouvernement du Canada (2020) la définit comme partie intégrante de l'information.

Le terme *numérique*, officiellement retenu par la Commission d'enrichissement de la langue française pour se substituer à *digital* désigne l'« ensemble des disciplines scientifiques et techniques, des activités économiques et des pratiques sociétales fondées sur le traitement de données numériques » (France. Commission d'enrichissement de la langue française, 2021), et renvoie à la révolution numérique qui s'est accélérée au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle (Futura Sciences, 2021). Le numérique désigne aujourd'hui l'internet en particulier et les technologies de l'information et de la communication en général, et englobe l'infrastructure puis les produits et services qui découlent de leurs usages.

Comme les deux termes *information* et *numérique*, le mot *gouvernance* est polysémique et multiforme. Par gouvernance, « il convient d'entendre l'ensemble des règles, des procédures et des pratiques qui affectent la façon dont les pouvoirs sont exercés » (Office des publications de l'Union européenne, 2021). La gouvernance implique participation, transparence et responsabilité. En termes plus simples, la gouvernance est la manière dont une personne (morale ou physique, publique ou privée) s'organise et procède pour accomplir ses missions et rendre des services. Sous le terme gouvernance, on met aujourd'hui les lois et textes réglementaires, les institutions, les procédures et instruments mis en place pour offrir ou garantir des produits et services de la qualité attendue.

## Contributions attendues

Il est attendu à cette conférence des communications abordant la gouvernance de l'information et du numérique du point de vue de l'informatique, des télécommunications, de la sociologie, de l'anthropologie, de la psychologie, des sciences économiques, des sciences de gestion, des sciences juridiques, de la bibliothéconomie, de la documentation, de l'archivistique, etc. Les propositions de communications peuvent provenir des praticiens, des chercheurs, des décideurs politiques, de membres d'instances de gouvernance de l'information ou du numérique, etc.

Dans le cas spécifique des services d'information et de documentation, la gouvernance embrasse les points non exhaustifs ci-après :

- le cadre législatif, réglementaire ou institutionnel ;
- l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évaluation de documents de politique, stratégie, programme ou projet ou tout autre document programmatique ;

- l'élaboration ou le choix des outils documentaires (plan de classification, outils d'indexation, plan de classement, calendrier de conservation, logiciels, etc.) ;
- la qualité des instruments de recherche ;
- les bases de données nationales de publications (publications éditoriales, publications scientifiques, thèses et mémoires et littérature grise en général) ;
- la gestion des données personnelles ;
- l'accès aux informations du domaine public
- l'exploitation des données publiques à des fins scientifiques ;
- etc.

Des expériences à partager, des réflexions sur un ou plusieurs problèmes professionnels, des recherches approfondies avec des ancrages théoriques et des solutions pratiques peuvent être objet de communication.

## Format des communications

Toutes les propositions soumises doivent être originales et n'ayant été l'objet de soumission ni à un autre événement scientifique ni à une revue scientifique. Sont acceptées les soumissions entrant dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- **Brève communication** (2 à 3 pages) décrivant une expérience professionnelle à partager.
- **Article court** (4 à 6 pages) décrivant une recherche en cours dont les premiers résultats sont à partager.
- **Article complet** (6 à 10 pages) décrivant une recherche avancée dont les résultats définitifs sont connus et à partager.

Les propositions doivent respecter le [Guide de présentation des communications](#)

Les soumissions incomplètes ne seront pas étudiées.

## Qualité des communicateurs

Peuvent répondre à cet appel à propositions de communications, toute personne, étudiant ou titulaire d'un diplôme universitaire dans tout domaine de formation.

Les propositions doivent avoir relation avec l'objet général de la conférence à savoir : l'information, le numérique, les bibliothèques et les archives. Les propositions sont à soumettre à l'adresse <https://easychair.org/conferences/?conf=ciba2022>.

Nous mettons à votre disposition ce [tutoriel](#) pour faciliter votre prise en main de la plateforme easychair.

## Soumettre une proposition

### Dates importantes

Événements	Dates
Publication de l'appel à propositions	Décembre 2021
Soumission des propositions	1 <sup>er</sup> janvier au <u>31 mars 2022</u> 30 avril 2022
Résultats de la première évaluation des propositions	15 mai 2022
Soumission de la version révisée des propositions	15 juin 2022
Résultats définitifs des évaluations	15 juillet 2022
Publication du programme de la conférence	31 juillet 2022
Conférence	26-28 août 2022

## Equipe d'organisation

La CIBA 2022 est organisée par l'Équipe pluridisciplinaire information et communication et l'Association des archivistes, bibliothécaires et documentalistes du Bénin. Le comité d'organisation est composé comme suit :

- **Présidente** : Mme Hermione Dossou-Kohi
- **Rapporteur** : M. Daniel Olayé
- **Chargé de communication** : M. Gilchrist Avléssi

## Présidence de la conférence

Les travaux de la CIBA 2022 se dérouleront sous la présidence de M. **Pierre Dandjinou**, Vice-Président de l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers*, institution internationale chargée de la coordination de l'Internet (ICANN, [www.icann.org](http://www.icann.org)).

## Pour plus d'informations

- E-mail : [secretariat@ciba.bj](mailto:secretariat@ciba.bj)
- Site Web : <http://www.ciba.bj>
- Page Facebook : <http://www.facebook.com/Conference.CIBA>

## Références bibliographiques

Botelho, B. et Bigelow, S. J. (2021). *Big data*. SearchData Management. <https://searchdatamanagement.techtarget.com/definition/big-data>

Cacaly, S., Le Coadic, Y.-F., Pomart, P.-D. et Sutter, E. (2004). Information. Dans *Dictionnaire de l'information*. A. Colin.

Canada. Gouvernement du Canada. (2020). Politique sur les services et le numérique. <https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=32603>

France. Commission d'enrichissement de la langue française. (2021). Numérique. Dans *Vocabulaire de l'informatique*. Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo14/CTNR2106373K.htm>

Futura Sciences. (2021). Numérique : qu'est-ce que c'est ? *Futura Sciences*. <https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/numerique-numerique-584/>

Le Coadic, Y.-F. (1994). *La science de l'information* (2ème édition corrigée). Presses Universitaires de France.

Noël, E. (2010, 2 février). *INFO : Appel à contributions – 10es rencontres Formist « Les doctorants et l'information scientifique »* [appel à contributions]. ADBS-INFO.

Office des publications de l'Union européenne. (2021). Gouvernance. Dans *Eurovoc, thésaurus multilingue de l'Union européenne*. Office des publications de l'Union européenne. <https://op.europa.eu/fr/web/eu-vocabularies/concept-/resource?uri=http://eurovoc.europa.eu/6897>